



CRFG  
comité régional franco-genevois



# Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux

## Les accords bilatéraux déploient leurs effets sur l'agglomération transfrontalière

Synthèse 2006



Ain - Haute-Savoie

Genève - Vaud



## Sommaire



### En bref

Les accords bilatéraux déploient leurs effets sur l'agglomération transfrontalière 2 3

### Emploi

Recul de l'emploi en 2004, reprise en 2005 4 5

Les frontaliers toujours plus nombreux 4 5

Entrées de travailleurs de l'UE (15) en Suisse : quelques définitions 4 5

La population active permanente et non permanente 4 5

Genève et Vaud particulièrement attractifs pour les travailleurs de l'UE 6 7

Les frontaliers sont les salariés étrangers les mieux payés 6 7

### Population

Evolution démographique côté France et côté Suisse 8 9

Mais où vont donc tous ces ex-résidents genevois ? 8 9

Moins d'immigrés UE (15) 10 11

La "préférence européenne" ? 10 11

### Equilibres sociaux

Taux de chômage 10 11

Presque 4 000 "chômeurs frontaliers" 10 11

Revenu minimum et aide sociale 10 11

### Logement

Niveau encore élevé dans la construction de logements 12 13

Tensions toujours très vives sur le marché immobilier 12 13

Logement social : l'offre demeure insuffisante 12 13

### Déplacements

Les véhicules entrant dans le canton de Genève : augmentation continue 14 15

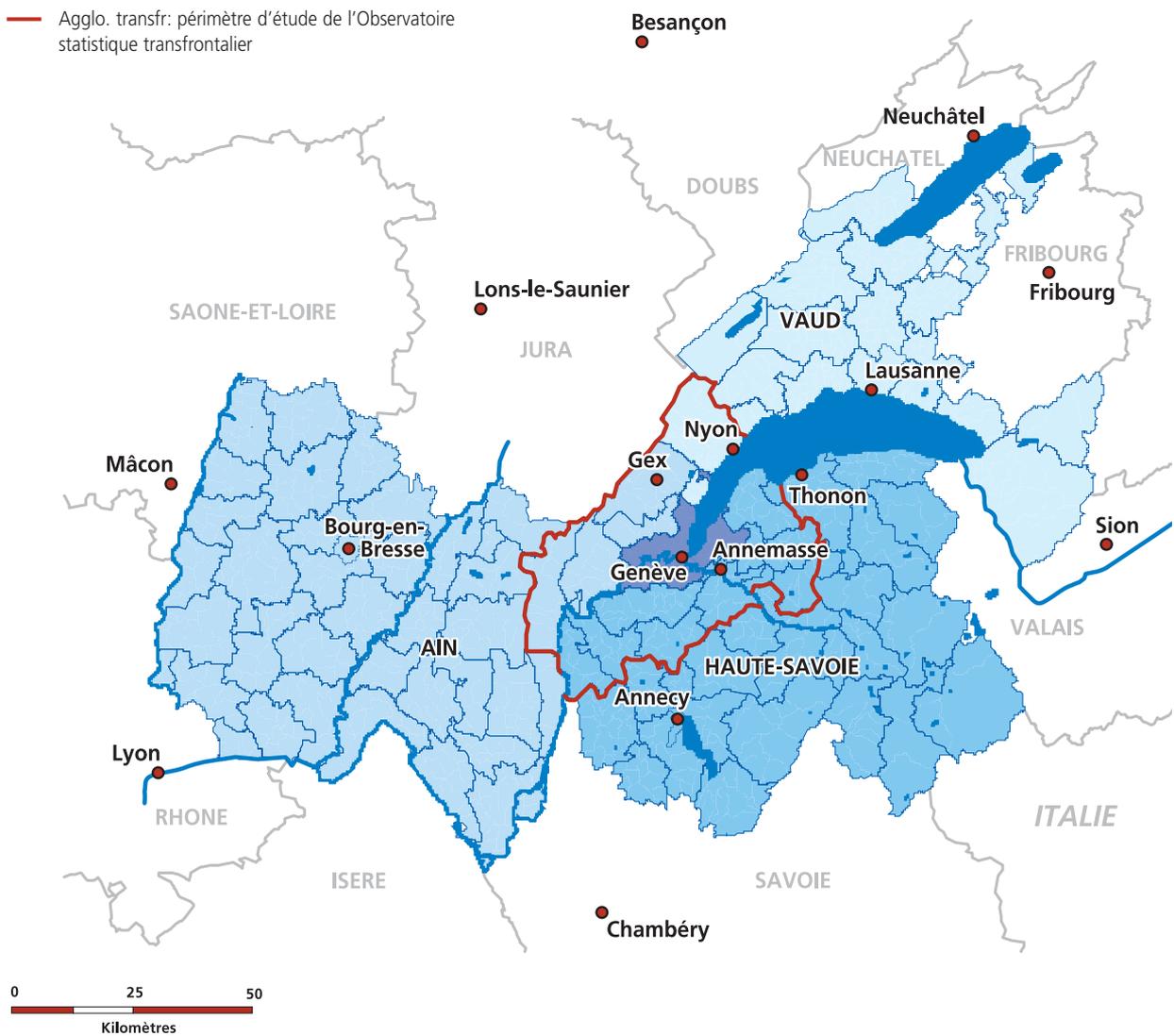
Dans les trains transfrontaliers, un nombre d'abonnements en hausse 14 15

L'enquête aux frontières genevoises 2005 14 15

Chiffres arrêtés au 30 juin 2006

## Espace transfrontalier : quatre territoires

-  Département de l'Ain
-  Département de la Haute-Savoie
-  Canton de Genève
-  Canton de Vaud
-  Limite des cantons (France) ou districts (Vaud)
-  Agglo. transf.: périmètre d'étude de l'Observatoire statistique transfrontalier





## Les accords bilatéraux déploient leurs effets sur l'agglomération transfrontalière

**La libéralisation grandissante de l'accès au marché du travail suisse favorise les flux de main-d'œuvre étrangère, pourvoyant en emplois la machine économique qui se remet à tourner rond.**

Les effectifs de la main-d'œuvre frontalière continuent à augmenter. De toute la Suisse, la région lémanique est celle où, au cours des cinq dernières années, on observe la croissance la plus forte et où le nombre de travailleurs frontaliers est le plus élevé. A eux deux, le canton de Genève et celui de Vaud emploient presque le tiers des travailleurs frontaliers de toute la Suisse. A lui seul, le canton de Genève en représente un quart, guère moins que les deux cantons de Bâle réunis. A mi-2006, le nombre de frontaliers occupés en provenance de l'Ain et de la Haute-Savoie s'élève à 52 000, plus de 44 000 se dirigeant vers le canton de Genève, pas loin de 7 000 vers le canton de Vaud et un peu moins d'un millier vers le Valais.

A cette main-d'œuvre frontalière, s'ajoutent les Européens de l'UE (15), qui arrivent en Suisse pour travailler. En un an, le nombre des annonces pour un séjour de moins de 90 jours fait plus que doubler dans les deux cantons romands. Et si les entrées d'actifs fléchissent dans le canton de Vaud en 2005, qu'ils soient au bénéfice d'un permis de courte ou de longue durée, ce n'est pas le cas à Genève où l'effectif des premiers croît sensiblement et celui des seconds reste stable.

La population de l'espace transfrontalier poursuit sa croissance. Les deux départements français figurent toujours parmi les plus dynamiques de Rhône-Alpes. Côté suisse, le canton de Vaud reste sur la lancée observée depuis le début de la décennie. Encore que les derniers dénombrements ne permettent pas de conclure hâtivement à une inversion de la tendance, l'augmentation de la population du canton de Genève ralentit. Plus caractéristique : le cœur de l'agglomération transfrontalière s'inscrit toujours davantage en 2005 dans un schéma d'agglomération : le mouvement de résidents du canton de Genève vers la France et les districts de l'Ouest vaudois s'accélère.

Cette dynamique renforce le flux des déplacements dans l'agglomération genevoise où, globalement, on note une légère progression dans l'utilisation des transports collectifs.

Des indicateurs pointent un certain nombre de difficultés auxquelles est confrontée la région transfrontalière. D'une année à l'autre, la situation du logement ne change guère. Si la construction est très faible au centre de l'agglomération, elle reste toujours soutenue à la périphérie. Néanmoins, sous la pression démographique, les logements neufs s'écoulent en un rien de temps, les prix continuent leur ascension et le grand besoin de logements sociaux perdure.

Encore que les derniers chiffres connus témoignent d'une amélioration générale dans les départements de l'Ain et surtout de la Haute-Savoie et que les deux cantons suisses soient inégalement affectés par le phénomène, le chômage reste une préoccupation. Il atteint également les travailleurs frontaliers, dont le nombre de mises à pied a connu une forte progression entre 2001 et 2004.

Avec ses plus et ses moins, un bassin de vie transfrontalier continue à se construire, se structurer et se développer. L'imbrication des liens socio-économiques s'accroît. Le marché de l'emploi tend à s'élargir encore un peu plus côté français. La périphérie attire la population. Finalement, malgré l'existence d'une frontière nationale, le fonctionnement de cette région se banalise. Mais le dynamisme retrouvé de l'économie pourrait imprimer un tout autre rythme aux évolutions observées aujourd'hui.

# Emploi

## Recul en 2004, reprise en 2005

En 2004 (année des derniers chiffres communs disponibles), le niveau de l'emploi baisse de 1,9% dans l'agglomération genevoise (canton de Genève et zone d'emploi du Genevois français, sans le district de Nyon en raison de l'indisponibilité des données). Dans un climat conjoncturel national et international hésitant, le repli observé en 2003 se confirme. Au total, l'agglomération emploie un peu plus de 300 000 personnes à fin 2004. La diminution est la plus marquée à Genève (- 2,4%), mais l'emploi recule - quoique très légèrement - dans le Genevois français pour la première fois depuis longtemps (- 0,2%).

En élargissant la zone de référence au bassin lémanique (soit l'agglomération genevoise plus l'ensemble du canton de Vaud - pour des questions de disponibilité de données - et la zone d'emploi du Chablais haut-savoyard), la diminution de l'emploi est de 1,0% entre 2003 et 2004. Si l'emploi est stable dans le canton de Vaud, il est en repli dans le Chablais français (- 0,5%), zone de la région transfrontalière pourtant la plus dynamique en la matière depuis 1998.

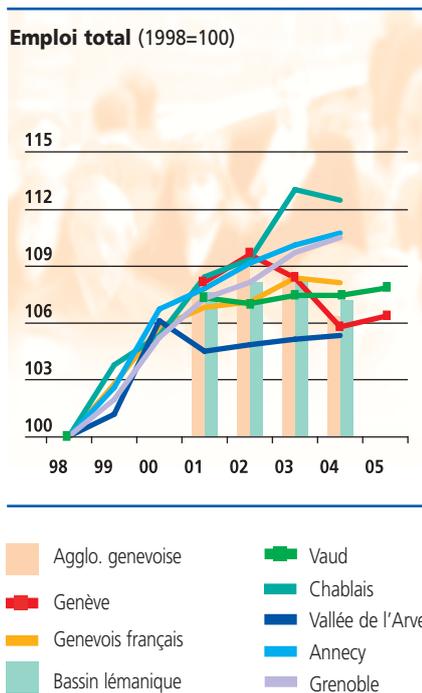
Les autres zones d'emploi proches de la frontière affichent également des résultats inférieurs à ceux de l'ensemble de la région Rhône-Alpes (+0,7%): Vallée de l'Arve (+0,2%) et Annecy (+0,6 %). Par rapport aux années précédentes, l'année 2004 marque donc une rupture pour la partie française de la région transfrontalière.

En 2005, une timide orientation à la hausse de l'emploi est enregistrée du côté suisse : + 0,4% dans le canton de Vaud et, surtout, + 0,5% à Genève, après les deux années de recul que le canton a connues. A l'échelon national, la hausse est de 0,3%. Au début 2006, cette tendance prend de la vigueur, tant dans les deux cantons frontaliers que dans l'ensemble du pays. Globalement, pour les deux cantons, ce sont surtout l'industrie d'exportation de même que la branche assez hétérogène recouvrant les activités immobilières, l'informatique et les autres services aux entreprises, qui bénéficient de cette embellie; dans le canton de Genève les banques et assurances également, mais dans une moindre mesure. Les secteurs axés sur le marché domestique (commerce de détail, restauration, construction, etc.) demeurent en retrait.

Le nombre de frontaliers actifs continue de croître à un rythme soutenu en 2005 : + 6% dans le canton de Genève (43 100 personnes actives à fin 2005) et + 4% dans le canton de Vaud (12 350). Depuis 1998, l'augmentation annuelle moyenne du nombre de frontaliers actifs est de 8% dans le canton de Genève et de 6% dans le canton de Vaud, soit nettement supérieure à celle observée pour l'ensemble de la Suisse (+ 4%), confirmant le caractère attractif de la région lémanique pour la main-d'œuvre de France voisine. Entre 1998 et 2005, la part des frontaliers actifs dans les deux cantons par rapport à l'ensemble de la Suisse passe ainsi de 25% à 31%. En 2005, 24% des frontaliers actifs en Suisse le sont dans le seul canton de Genève.

Le nombre de permis frontaliers délivrés atteint également des niveaux record partout en Suisse, mais cet indicateur ne fournit plus une indication précise du nombre de personnes réellement actives en raison de l'allongement à quatre ans de la durée de validité des permis frontaliers depuis le 1er juin 2002. L'écart entre le nombre d'actifs et celui des titulaires de permis se creuse depuis cette date: fin 2005, les titulaires actifs représentent 84% des permis délivrés dans le canton de Genève et 85% dans le canton de Vaud (respectivement 90% et 91% fin 2004).

Pour les deux cantons, c'est la branche qui recouvre les activités immobilières, l'informatique et les autres services aux entreprises qui affiche nettement la hausse la plus forte en 2005, comme lors des



## Les frontaliers toujours plus nombreux

années précédentes. Cette progression doit être nuancée du fait que tous les frontaliers engagés par des bureaux de placement privés sont enregistrés dans cette branche, quelle que soit celle dans laquelle ils travaillent réellement. A Genève, cela concerne un frontalier sur cinq parmi ceux qui ont reçu leur permis en 2005.

Globalement, c'est néanmoins l'une des branches qui a le plus profité de l'embellie de l'emploi en 2005.

La plupart des titulaires d'un permis de travail frontalier délivré par les cantons de Genève et de Vaud pris ensemble proviennent de Rhône-Alpes. Dans le canton de Vaud, la majorité des titulaires d'un permis frontalier est toutefois domiciliée en Franche-Comté (53% en 2004, date des derniers chiffres disponibles).

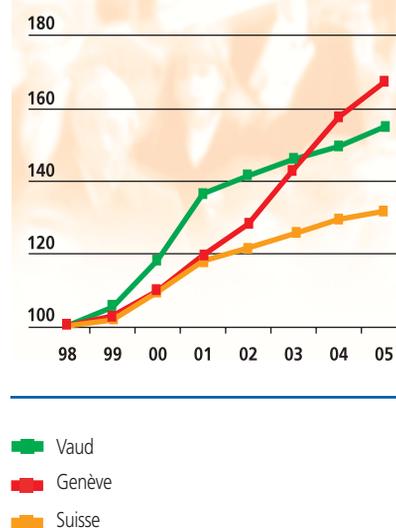
Dans le canton de Genève, fin 2005, les trois quarts des frontaliers étaient domiciliés dans le Genevois français, seule zone d'emploi jouxtant la frontière cantonale. Le solde provenait presque exclusivement des trois autres zones d'emploi les plus proches : Annecy (9%), Vallée de l'Arve (9%) et Chablais (7%). Les frontaliers résidant ailleurs en Rhône-Alpes ou venant d'encore plus loin restent marginaux (à peine 1%). Toutefois, parmi les frontaliers qui ont reçu leur permis en 2005, la part de ceux qui habitent ailleurs que dans le Genevois français est un peu plus grande que pour l'ensemble. Manifestement, les limites du bassin d'emploi genevois s'élargissent.

Depuis le 1er juin 2004, les ressortissants suisses et ceux de l'UE et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont les mêmes droits sur le marché du travail suisse (même si certaines autorisations de séjour restent encore contingentées). Les personnes actives en provenance de l'UE/AELE se composent de deux catégories. Font partie de la population non permanente, les titulaires de permis de courte durée pour des périodes de moins de 12 mois. Font partie de la population permanente domiciliée en territoire suisse, les permis de courte durée pour des périodes de 12 mois ou plus ainsi que les permis de longue durée (permis de séjour B et permis d'établissement C). En dehors des titulaires d'un permis, la catégorie des annonces pour des séjours de moins de 90 jours a été établie pour les personnes en provenance de l'UE (15) seulement pour l'instant (et de l'AELE). Elle a la particularité de n'être assortie d'aucun permis, les séjours devant simplement être annoncés aux autorités de part la loi. Les travailleurs concernés sont soumis aux conditions de travail et de salaire minimales en vigueur dans le canton où ils viennent travailler.

En 2005, le nombre d'entrées en Suisse de ressortissants de l'UE/AELE considérés comme population active permanente s'établit à 35 000, un niveau identique à l'année précédente. Le canton de Vaud en représente 11% (3 700 entrées) et celui de Genève 10% (3 400), soit des parts supérieures à leur poids démographique respectif de 9% et 6%. Par rapport à 2004, la part du canton de Vaud est un peu inférieure et celle de Genève, plus élevée. En 2005, seul le canton de Zurich, le plus peuplé de Suisse avec 17% de la population, affiche une part supérieure. Dans le canton de Vaud, c'est dans le commerce et l'hôtellerie et restauration que les entrées d'actifs permanents sont les plus nombreuses. Dans le canton de Genève, ce secteur vient après le groupe des activités tertiaires "banques, assurances, informatique et affaires immobilières".

En ce qui concerne la population active non permanente, les entrées en Suisse de ressortissants de l'UE/AELE se sont élevées à près de 80 000 en 2005, en baisse de 8 000 unités par rapport à 2004. Le canton de Vaud en représente 7% (5 500 entrées) et celui de Genève 5% (3 800), soit des parts cette fois inférieures à leur poids démographique. La situation était semblable en 2004. Dans l'un et l'autre canton, les secteurs les plus attractifs sont les mêmes que pour la population permanente.

**Evolution du nombre de frontaliers actifs (1998=100)**



### **Entrées de travailleurs de l'UE en Suisse : quelques définitions**

### **La population active permanente et non permanente**

**Genève et Vaud  
particulièrement  
attractifs pour les  
travailleurs de l'UE**

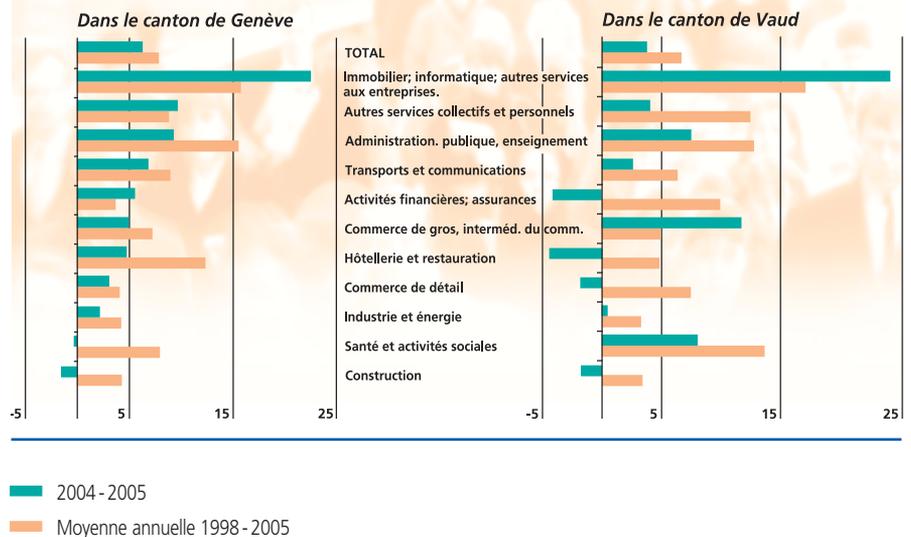
Près de 93 000 séjours de moins de 90 jours ont été enregistrés en Suisse en 2005 ; 44 000 entre le 1er juin 2004, date de création de cette catégorie, et fin décembre 2004. Le canton de Genève en représente la part la plus élevée de Suisse avec 12% (12 000 annonces) en 2005, précédant même le canton de Zurich, comme en 2004. Avec une part de 9% (9 000 annonces), le canton de Vaud vient en troisième position. La situation des deux cantons romands était déjà semblable en 2004. Dans le canton de Vaud, les activités du groupe "banques, assurances, informatique et affaires immobilières" sont les principales concernées, juste devant l'agriculture et la construction. Dans le canton de Genève, la construction vient en tête, devant le commerce et l'hôtellerie et restauration puis les banques, assurances, informatique et affaires immobilières.

A l'échelon national, le nombre d'arrivées d'actifs en 2005 en provenance d'autres pays que ceux de l'UE (15)/AELE, qui représentent environ 20 % de l'ensemble des arrivées, demeure stable par rapport à 2004. Les deux cantons transfrontaliers ne se distinguent guère en la matière.

Globalement, pour les quatre catégories de travailleurs étrangers évoquées (frontaliers, population permanente et non permanente ainsi que séjours de moins de 90 jours), on observe une nette croissance de la main-d'œuvre en provenance de l'UE (15)/AELE dans les deux cantons lémaniques, supérieure à la moyenne nationale. Le cas de Genève est particulièrement frappant, surtout dans le contexte de timide hausse de l'emploi en 2005. L'effet de l'agglomération qui déborde la frontière joue un rôle important dans cette évolution : des personnes de plus en plus nombreuses en provenance de l'UE (15)/AELE viennent travailler dans le canton sans forcément y résider (frontaliers et séjours de moins de 90 jours). Dans le canton de Vaud, les actifs provenant de l'UE (15) sont, d'une part, moins nombreux qu'à Genève et, d'autre part, font plus souvent partie de la population permanente.

En 2005, pour les deux cantons, les activités de services (informatique, affaires immobilières, autres services aux entreprises) et, pour Genève surtout, celles liées aux banques et assurances, montrent un large recours à la main-d'œuvre étrangère en provenance de l'UE (15) / AELE : nombre élevé d'entrées d'actifs et d'annonces couplé avec une croissance sensible des frontaliers actifs. Ces branches

**Variation du nombre de frontaliers actifs, en %**



sont également celles qui se portent le mieux en 2005 dans les deux cantons de l'espace transfrontalier. En revanche, pour les domaines de la construction, de l'hôtellerie et restauration et du commerce de détail, qui sont à la peine en termes d'emploi global en 2005, la forte augmentation conjuguée des entrées d'actifs et des annonces est atténuée par une diminution (ou une faible hausse) du nombre de frontaliers.

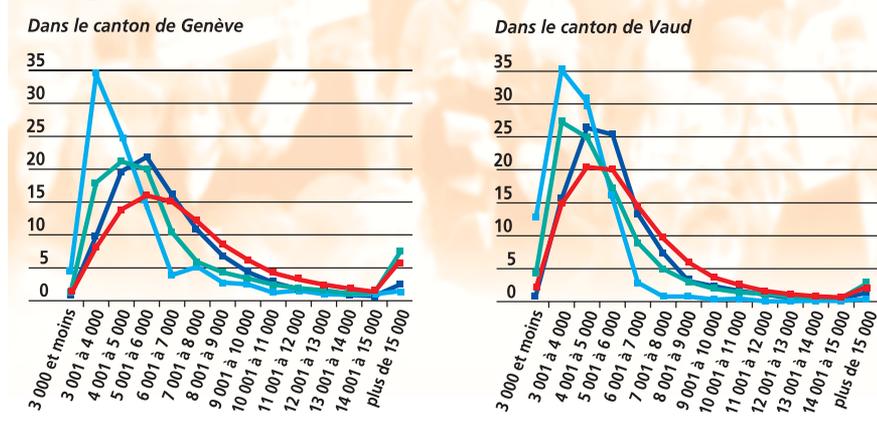
Les salariés étrangers actifs en Suisse sont globalement moins payés que les nationaux. En 2004, ils touchent 18 % de moins dans le canton de Genève et 15% dans le canton de Vaud. L'écart tient à des différences structurelles entre les salariés du secteur privé des deux cantons et notamment au niveau global des salaires vaudois inférieur de 14% à celui observé à Genève.

Au sein de chaque catégorie d'étrangers, la distribution des salaires peut varier. Dans les deux cantons, les titulaires d'un permis frontalier présentent un caractère assez homogène, qui s'illustre par la concentration des salaires dans les tranches centrales et leur relative rareté dans les tranches extrêmes. En comparaison, la distribution pour les salariés suisses est plus étalée, surtout pour les salariés genevois, ce qui signifie que les salaires sont plus inégalement répartis. Les frontaliers bénéficient du salaire médian le plus élevé parmi les diverses catégories d'étrangers.

La distribution des salariés étrangers considérés comme population permanente ressemble à celle des titulaires d'un permis frontalier, mais elle est décalée à gauche de celle-ci, signifiant un niveau de rémunération plus faible. La situation des salariés étrangers considérés comme population non permanente est plus contrastée. Dans le canton de Vaud, ils sont très concentrés dans les tranches de salaires basses, leurs employeurs faisant en majorité partie des branches à bas salaires comme le commerce de détail ou l'hôtellerie et restauration. Pour Genève, à côté de la même concentration dans les bas salaires, on observe un léger sursaut dès 7 000 francs par mois. C'est une indication du caractère hétérogène des non permanents genevois, actifs à la fois dans des branches peu rémunératrices et d'autres à hauts salaires comme la banque.

**Les frontaliers sont les salariés étrangers les mieux payés**

**Répartition en % des salariés du secteur privé selon le salaire mensuel brut standardisé, en franc, en 2004**



- Permis frontaliers
- Pop. étrangère non permanente
- Pop. étrangère permanente
- Suisses

# Population

Selon les résultats issus des deux enquêtes de recensement réalisées en 2004 et 2005, le dynamisme démographique de la région Rhône-Alpes ne se dément pas. Celle-ci se place en effet au cinquième rang des régions métropolitaines, avec un taux de croissance moyen de 0,9% par an entre 1999 et 2005. Il est le résultat de la conjugaison d'un solde migratoire toujours largement positif et du solde naturel le plus fort de province (hors départements d'outre-mer), contribuant pour 0,5% par an en moyenne à la croissance de la population.

## Evolution démographique côté France ...

Ces résultats, issus de deux enquêtes annuelles de recensement, ne permettent pas encore de disposer de données fiables au niveau des départements ou des zones d'emploi. Toutefois, les chiffres récoltés pour deux cinquièmes des communes de moins de 10 000 habitants (celles qui ont été recensées en 2004 ou 2005) apportent quelques enseignements. Ainsi, au sein de la zone d'emploi du Genevois français, 40 communes (sur les 56 recensées) voient leur taux annuel de croissance de la population s'accroître par rapport à celui enregistré dans les années 90. Ces communes représentent 69% de la population des communes recensées (et 27% de la population totale de la zone d'emploi). Sur les 16 communes qui, au contraire, ont vu leur rythme de croissance ralentir, la moitié d'entre elles enregistre néanmoins un taux supérieur à celui de l'ensemble de la région.

Parmi les sept communes de 5000 à 10 000 habitants du Genevois français recensées en 2004 ou 2005, seule Ambilly voit sa population diminuer depuis 1999. Si Ville-la-Grand n'enregistre qu'une faible progression (0,1% en moyenne annuelle), les autres communes approchent (comme Reignier) ou dépassent largement (Saint-Genis-Pouilly, Saint-Julien-en-Genevois, Gaillard et Gex) les 2% de croissance annuelle moyenne.

## ... et côté Suisse

La population continue à augmenter dans les deux cantons suisses en 2005 (Genève : + 0,6%; Vaud : +1,0%), mais le rythme de sa croissance se tasse pour la deuxième année consécutive. Il est vrai aussi qu'en 2003, juste après l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, l'accroissement démographique s'était brusquement précipité (+ 1,6% à Genève et + 1,4% dans le canton de Vaud), rendant d'autant plus sensibles les décélérations qui suivent.

En 2005, le ralentissement se révèle néanmoins assez prononcé dans le canton de Genève où, depuis 1999, la croissance démographique annuelle moyenne s'établit à + 1,2%. Dans celui de Vaud, en revanche, l'infléchissement est léger : l'évolution 2005 s'inscrit toujours dans la tendance de forte croissance observée depuis le début de la décennie.

Sans que l'on puisse préjuger des résultats définitifs 2006, la tendance au ralentissement dans le canton de Genève s'estompe quelque peu à mi-année.

Côté suisse, la croissance démographique résulte en général d'un gain migratoire élevé en ce qui concerne les étrangers; il compense largement le solde migratoire négatif des Suisses, ininterrompu depuis 1982 à Genève, moins systématique et plus modéré dans le canton de Vaud. A ce gain migratoire fort des étrangers, s'ajoute un accroissement naturel vigoureux de leur part (80 à 90% du solde naturel total), à la faveur d'un taux de fécondité supérieur; en outre, les étrangers viennent en Suisse plutôt quand ils sont jeunes et, pour certains d'entre eux, repartent quand ils avancent en âge ou encore acquièrent la nationalité helvétique.

Dans ce schéma habituel, 2005 apporte quelques nuances qui expliquent le ralentissement de la croissance de la population. Dans un canton comme dans l'autre, en ce qui concerne les étrangers, le solde naturel stagne et le solde migratoire, dont l'impact démographique est autrement puissant, s'affaiblit nettement; il ne compense plus aussi largement que dans les années précédentes le solde migratoire déficitaire des Suisses. Des différences marquées et significatives apparaissent entre le canton de Genève et celui de Vaud en 2005 quant au solde migratoire des Suisses. Certes, dans l'un et l'autre territoire, ce solde migratoire reste négatif. Toutefois, il est beaucoup plus marqué à Genève que dans le canton de Vaud (deux fois plus en moyenne depuis 1999). Fait encore plus remarquable : en 2005, il s'agrandit brusquement, s'établissant à -3 000 alors qu'il était de l'ordre de -1 500 par an en moyenne depuis 1999; il s'avère quatre fois plus important que celui du canton de Vaud.

Les émigrés du canton de Genève partent principalement pour l'étranger. Les flux les plus importants se dirigent vers les pays européens, notamment la France, et le continent américain. Parmi les cantons suisses, celui de Vaud constitue la principale destination.

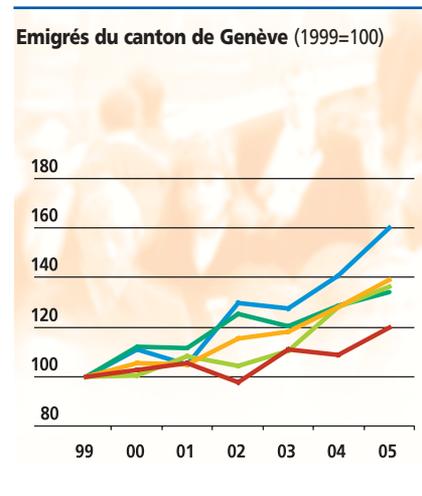
En 2005, le mouvement de résidents du canton de Genève vers les territoires voisins se renforce. Faible ou prononcé selon les années, il est continu depuis longtemps. Il prend de la consistance au tournant du siècle. Les raisons en sont nombreuses : une réglementation assouplie pour l'établissement des Suisses en France à partir de 1998 déjà, mais surtout à la suite de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, une situation plus que tendue sur le marché du logement genevois, la recherche d'un autre type d'habitat, de plus d'espace à vivre ou encore de prix du foncier un peu moins élevés.

Si l'émigration vers la France voisine est plus marquée, l'ouest du canton de Vaud est également concerné. Côté français, la Haute-Savoie est particulièrement prisée et, en 2005, le mouvement vers ce département s'amplifie encore. Côté suisse, l'émigration vers le district de Nyon poursuit sa tendance à la hausse. On tient là l'une des raisons du dynamisme démographique de ce territoire qui affiche le deuxième taux de croissance du canton, le premier revenant au district de Rolle, juste à côté.

Les ressortissants suisses (binationaux compris) se dirigent plutôt vers la France voisine. Ce mouvement prend encore un peu d'ampleur en 2005. Depuis 1999, l'effectif annuel moyen s'établit à 1 400 personnes. En 2005, il se rapproche des 2 000, soit un quart des départs de Suisses du canton. En général, un peu plus de 70% se dirigent vers la Haute-Savoie.

Sans que l'on puisse avancer un ordre de grandeur suffisamment fiable à leur sujet (tous ne signalent pas leur destination), des résidents non suisses partent également du canton de Genève pour s'établir à sa périphérie. Le district de Nyon constitue pour eux une destination relativement importante. Ils se dirigent aussi vers la France voisine, plus en Haute-Savoie que dans l'Ain. Quelle que soit la direction prise, le mouvement s'affirme depuis 2000-2001. Aux Européens UE (15), s'ajoutent des ressortissants de bien d'autres pays.

### Mais où vont donc tous ces ex-résidents genevois ?

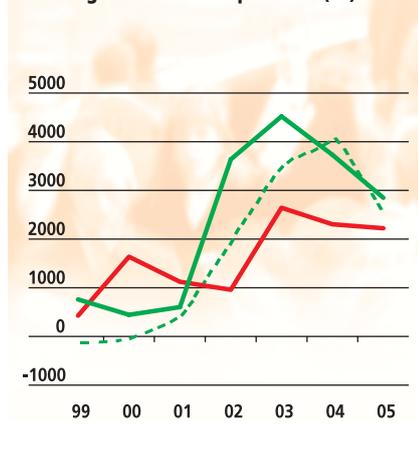


- Vers la France voisine (Ain et Haute-Savoie)
- Vers le canton de Vaud
- dont vers le district de Nyon
- Vers le canton de Vaud et la France voisine (Ain et Haute-Savoie)
- Ensemble des émigrés

## Moins d'immigrés UE (15)

### La "préférence européenne"?

Solde migratoire des Européens UE (15)



- Genève (ensemble des Européens UE (15))
- Vaud (ensemble des Européens UE (15))<sup>1</sup>
- Vaud (Européens UE (15) faisant partie de la "population permanente")<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Hors fonctionnaires internationaux et personnes relevant du domaine de l'asile.

<sup>2</sup> Hors détenteurs d'un permis de courte durée, fonctionnaires internationaux et personnes relevant du domaine de l'asile.

Les Européens UE (15) constituent toujours le principal flux d'immigrants dans le canton de Genève comme dans celui de Vaud. Néanmoins, après l'impulsion donnée par l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, leur nombre décroît (Genève : -2,4%; Vaud : -7,4%). En 2005, cette diminution est encore plus marquée que l'année précédente.

Cet infléchissement du flux d'immigration pèse sur la croissance du solde migratoire des Européens UE (15) qui, malgré un moindre nombre de départs, ralentit encore un peu dans le canton de Genève (2 200 contre 2 300 en 2004) et continue à chuter dans le canton de Vaud (2 800 contre 3 700 une année plus tôt).

Compte tenu du gain naturel mais aussi des nombreuses naturalisations qui lui sont accordées, la population européenne UE (15) augmente de 750 personnes dans le canton de Genève et de 2 300 dans celui de Vaud en 2005 (contre, respectivement, + 350 et + 3 200 en moyenne depuis 1999). Si elle représente plus de 60% de la population étrangère à Genève et près de 70% dans le canton de Vaud, cette part se restreint légèrement depuis plusieurs années.

Dans le canton de Genève, le recul des arrivées de ressortissants de l'UE (15) s'inscrit dans une baisse générale des arrivées des étrangers en 2005. Toutefois, par rapport à la situation avant l'entrée en vigueur des accords, l'effectif annuel des immigrants ressortissants de l'UE (15) s'est renforcé (même en 2004 ou 2005, il reste proche des 9 000, contre environ 8 000 auparavant) et leur part dans l'ensemble tend à augmenter (50% en 2005, contre 47% en moyenne depuis 1999) au détriment des autres Européens et de tous les autres ressortissants étrangers.

La situation est plus contrastée dans le canton de Vaud : si le nombre d'immigrés européens UE (15) recule très sensiblement, celui des immigrants en provenance de pays non européens progresse. Dans l'ensemble des immigrants, la part des Européens UE (15) recule légèrement depuis quelques années mais dépasse toujours 60%.

Dans le canton de Genève comme dans celui de Vaud, les immigrants UE (15) sont principalement des Français et des Portugais et, en nombre nettement plus restreint, des Allemands, des Anglais et des Italiens.

La principale cause de leur immigration reste l'exercice d'une activité professionnelle. Ce motif tient une place grandissante. A Genève, en 2005, c'est le cas pour la moitié d'entre eux. L'autre grand motif est le regroupement familial (à peine un quart des immigrants UE (15) dans le canton de Genève en 2005). Par comparaison, le regroupement familial constitue une cause d'immigration essentielle pour les immigrants non européens des deux cantons. L'offre de formation du canton de Vaud, tout à la fois volumineuse et diverse, suscite de nombreuses arrivées d'étrangers. Si, parmi eux, la part des Européens UE (15) n'est pas négligeable, les ressortissants des pays en dehors de l'UE sont encore mieux représentés. Enfin, tant à Genève que dans le canton de Vaud, le nombre limité des arrivées de "rentiers" (de l'ordre de 300 Européens UE (15) dans le canton de Genève) reste stable.

A noter qu'à Genève, les fonctionnaires internationaux représentent une part importante des entrées dans le canton (13% parmi les Européens de l'UE (15) arrivés en 2005, 44 % parmi les autres étrangers entrés dans le canton).

Nombre d'Européens UE (15) viennent travailler avec un permis de moins d'un an. A Genève, par exemple, c'est le cas pour presque les trois quarts de ceux qui entrent dans le canton pour ce motif (seulement la moitié parmi les autres ressortissants étrangers). Pour courte que soit sa durée, cette autorisation peut être transformée en titre de séjour, comme en témoigne l'explosion du nombre de changements de statut, en particulier dans le canton de Vaud, depuis les accords bilatéraux.

# Equilibres sociaux

Dans un climat maussade pour l'emploi, le chômage est en légère augmentation en 2005 par rapport à l'année précédente. Dans l'agglomération genevoise (canton de Genève et zone d'emploi du Genevois français, sans le district de Nyon en raison de l'indisponibilité des données), le taux de chômage passe de 6,8% à 8,1% en un an. S'il est presque stable dans le Genevois français (6,7% en 2005), il augmente de manière sensible dans le canton de Genève, pour atteindre 8,8%. En 2005, le canton de Genève présente pour la première fois le taux le plus élevé de la région transfrontalière. Il est vrai que le taux indiqué est celui observé au deuxième trimestre (seul chiffre comparable disponible) et qu'il n'a pas été influencé par la légère reprise de l'emploi à Genève fin 2005.

Dans le bassin lémanique (agglomération genevoise plus l'ensemble du canton de Vaud et la zone d'emploi du Chablais haut-savoyard), le taux de chômage reste à un niveau inférieur. La progression est limitée (de 6,4% à 7,0% en un an) en raison de la légère baisse observée dans le canton de Vaud. Avec 5,7% en 2005, ce dernier continue donc d'afficher le plus bas taux de la région transfrontalière. Dans le Chablais français, il se fixe à 8,7%. Le taux de chômage est de 6,6% dans le département de l'Ain et de 7,1% dans celui de la Haute-Savoie. Dans l'espace transfrontalier (Ain, Haute-Savoie, Genève et Vaud), les taux de chômage convergent, se situant dans une fourchette réduite, sans comparaison avec celle qui sépare les taux au niveau national : 4,4% en Suisse et 10,1% en France. Côté français, le chômage est donc nettement moins élevé dans les territoires observés que dans le reste du pays, à l'inverse du cas suisse.

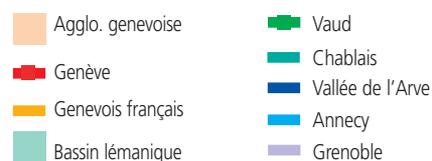
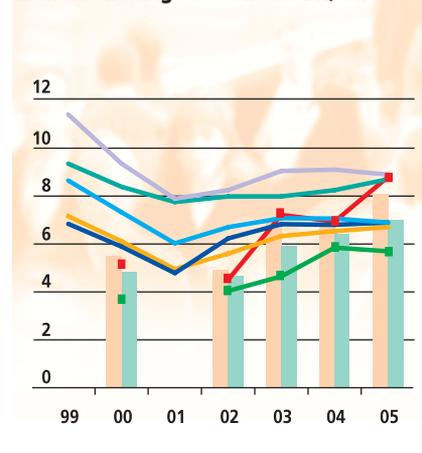
La part des chômeurs de longue durée (depuis plus d'un an) dans l'ensemble des chômeurs inscrits est un peu plus forte du côté suisse. Elle atteint son plus haut niveau dans le canton de Genève, où elle dépasse le tiers. Dans les zones d'emploi françaises proches de la frontière, elle se situe autour du quart.

A fin 2004, pour 3 900 chômeurs résidant dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, le dernier emploi occupé était situé en Suisse. Les «chômeurs frontaliers» représentent 11% des chômeurs indemnisés en Haute-Savoie et 5% dans l'Ain. L'augmentation très rapide de leur nombre (25% par rapport à 2003 et plus de 30% en moyenne annuelle depuis 2001) est à mettre en rapport avec la nette hausse du nombre de frontaliers actifs durant le même laps de temps. Les «chômeurs frontaliers» sont globalement plus âgés que les autres : 73% ont 35 ans ou plus, contre 62% pour l'ensemble des chômeurs.

En France, le nombre de bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion) continue de progresser en 2005, mais de manière moins soutenue qu'en 2004. La hausse est de 3% dans l'Ain et de 1% en Haute-Savoie. A l'échelon national, la hausse est de 5%.

En Suisse, la nouvelle statistique de l'aide sociale permet désormais de disposer dès 2004 de chiffres qui ne fluctuent plus au gré des modifications administratives. Mais les résultats de ce premier exercice ne permettent pas encore de d'être en possession de chiffres comparables entre les cantons. Le taux d'aide sociale s'élève à 3% pour l'ensemble de la Suisse. Il est plus élevé dans les cantons de Genève et de Vaud, du fait de leur caractère urbain. Ce taux indique la part de la population qui bénéficie de prestations d'aide sociale de nature diverse : prestations complémentaires AVS/AI, prestations d'assistance publique, systèmes de revenu minimum, allocations logement, etc.

Taux de chômage au sens du BIT, en %



**Presque 4 000  
«chômeurs frontaliers»**

# Logement

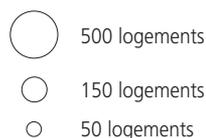
## Niveau encore élevé dans la construction de logements

Avec près de 5 000 logements mis en chantier en 2005, la construction de logements demeure à un niveau élevé dans l'agglomération transfrontalière genevoise (canton de Genève et zone d'emploi du Genevois français, sans le district de Nyon en raison de l'indisponibilité des données 2005). Ce niveau est néanmoins en légère baisse (- 4%) par rapport à l'année record 2004.

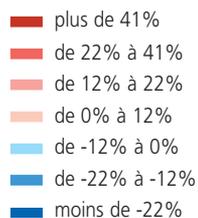
Comme lors des années précédentes, l'évolution est moins dynamique dans le centre de l'agglomération que dans sa périphérie. En 2005, le recul est ainsi sensible dans le canton de Genève (- 24%) et le nombre de logements commencés y atteint même un niveau plancher (1 200 unités). Au contraire, dans la partie gessienne du Genevois français, l'augmentation se poursuit à un rythme encore accru par rapport à l'année précédente (+ 41%). Avec plus de 1 500 unités, le nombre de logements commencés atteint un niveau jamais observé. Dans la partie haut-savoyarde du Genevois français, après la forte progression enregistrée en 2004, l'évolution du nombre de logements commencés marque une pause en 2005 (-12%). En demeurant au-dessus de la barre des 2 000 unités, le niveau reste néanmoins très important.

Globalement, dans l'ensemble de la zone frontalière, même si le niveau demeure élevé, la dynamique vigoureuse de ces dernières années s'essouffle quelque peu en 2005. La baisse du nombre de logements commencés est de 5% dans le Chablais et de 16 % dans la zone d'Annecy.

Les données 2005 sur les logements mis en chantier dans le canton de Vaud n'étaient pas encore disponibles avant l'été. En se basant sur les permis de construire déposés en matière d'habitation, le nombre de ces demandes reste à un haut niveau tant en 2004 qu'en 2005, que ce soit pour les maisons individuelles ou les logements collectifs. On peut donc en déduire que le nombre de logements commencés

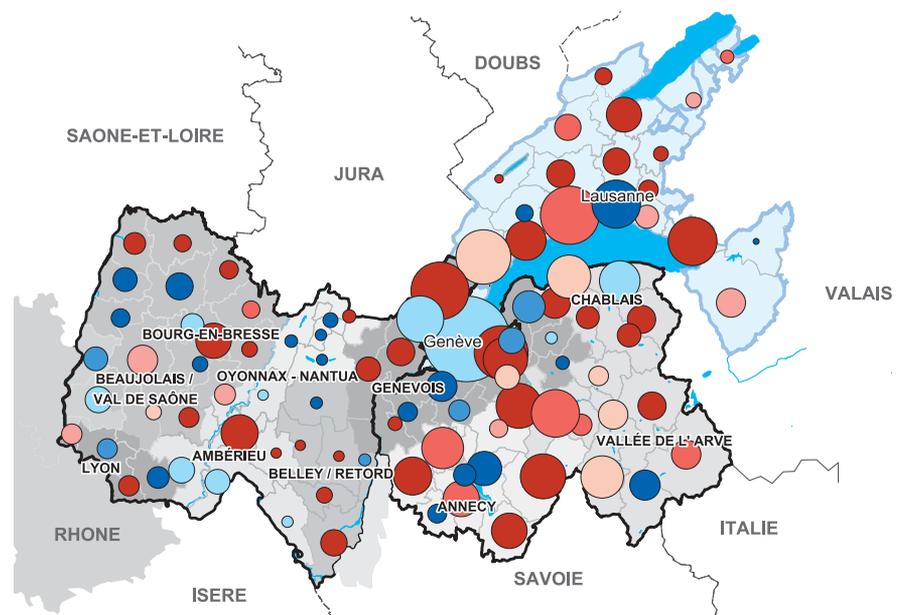


Variation annuelle moyenne 2003-2005<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Pour le canton de Vaud, les données 2005 étant indisponibles, il s'agit de la situation en 2004 et de la variation entre 2003 et 2004

Logements individuels et collectifs commencés en 2005<sup>1</sup>



a crû en 2005 dans l'ensemble du canton. L'évolution dans la zone la plus proche du canton de Genève ne montre pas de différence marquée avec le reste du canton. Tout indique donc le maintien d'une activité soutenue en matière de construction de logements au cours de l'année 2005.

Les indicateurs de tension restent dans le rouge dans toute la zone frontalière. Ainsi, la progression des prix continue-t-elle dans l'ensemble de la région transfrontalière. La hausse est particulièrement forte dans le Genevois français où, en 2005, le prix des logements neufs dépasse désormais nettement la moyenne nationale (mais il reste sans commune mesure avec Paris où il est deux fois plus élevé). Dans le Chablais et la zone d'Annecy, où l'augmentation est un peu moins marquée en 2005, les prix sont très proches de la moyenne nationale.

Dans le canton de Genève, les prix sont également à la hausse. Comme le rythme d'accroissement y est plus mesuré que du côté français, notamment depuis 2001, l'écart de prix a tendance à se réduire entre les deux pays. Ainsi, en 2004, le prix moyen des logements collectifs neufs dans la partie gessienne du Genevois français a rattrapé le niveau de Genève, et est très proche dans le Genevois haut-savoyard de même que dans la zone d'Annecy. Néanmoins, ces comparaisons de prix brut sont à nuancer car elles ne tiennent pas compte des caractéristiques des logements construits (type de logements, qualité de la construction, standing), qui peuvent avoir une grande influence sur le niveau des prix, sans parler de différences dans les surfaces prises en considération.

Autre indicateur de la vive tension du marché immobilier dans la région frontalière française, les délais d'écoulement des stocks de logements collectifs demeurent très bas en 2005.

Pour le marché immobilier suisse, les taux de vacance, qui demeurent à des niveaux extrêmement bas, confirment l'acuité de la tension. A Genève, le taux de vacance s'établit à 0,15% en juin 2006 (0,19% en 2005). Dans le canton de Vaud, il s'établit à 0,6% en juin 2006 (0,5% en 2005).

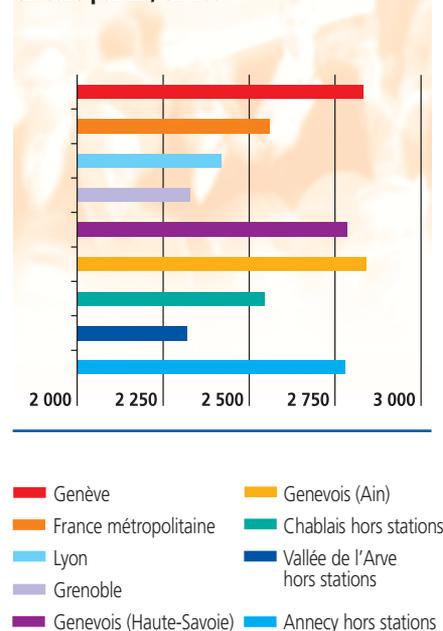
Les tensions sur le marché immobilier s'accompagnent d'une demande soutenue en matière de logement social dans toute la zone transfrontalière. Par conséquent, la croissance du nombre de logements à loyers modérés enregistrée durant les dernières années demeure clairement insuffisante pour répondre à la demande.

En 2004, la progression du parc de logements sociaux demeure très mesurée dans la région frontalière française. Seul le Genevois haut-savoyard fait figure d'exception, comme en 2003, mais la progression s'essouffle un peu. Dans l'ensemble de la zone frontalière française, il n'y a donc pas d'effet notable de rattrapage par rapport à la pénurie en logement social. Les taux de vacance y demeurent donc très bas.

Du côté suisse, les données à disposition couvrent un champ plus limité car elles ne concernent que les logements qui bénéficient d'une aide à la pierre de la part du canton ou de la Confédération. Les subventions communales ainsi que les aides financières individuelles (comme les allocations pour logement dans le canton de Genève) ne sont pas incluses. A Genève, sur les 1 600 logements neufs construits en 2005, 43% étaient subventionnés, une proportion supérieure à la moyenne enregistrée depuis 2000. A fin 2005, les logements subventionnés représentent un peu plus de 10% de l'ensemble du parc des logements genevois. Dans le canton de Vaud, le nombre de logements subventionnés s'est accru de 3% entre 2004 et 2005, après une progression de 5% l'année précédente. Mais les logements subventionnés représentent une part restreinte de l'ensemble du parc de logements vaudois (inférieure à 3%). Cette proportion est de moitié inférieure dans le district de Nyon, qui fait la part belle au logement individuel.

## Tensions toujours très vives sur le marché immobilier

Prix moyen des logements collectifs neufs, en euro par m<sup>2</sup>, en 2004



## Logement social : l'offre demeure insuffisante

### Les véhicules entrant dans le canton de Genève : augmentation continue

# Déplacements

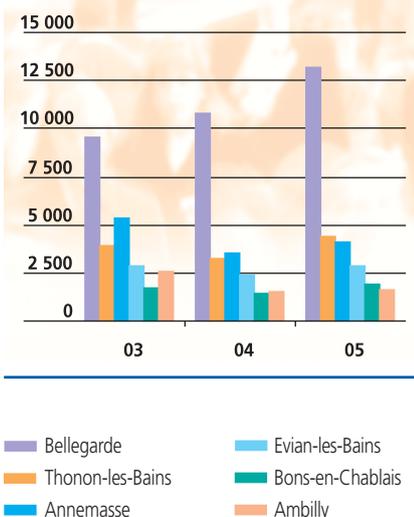
En 2005, le nombre de passages quotidiens de véhicules individuels motorisés aux frontières franco-valdo-genevoises poursuit sa hausse. Depuis 2000 (date du dernier relevé exhaustif), on enregistre un accroissement annuel moyen de presque 3%. Cela représente chaque année près de 9 000 véhicules supplémentaires. La moitié du trafic se fait entre le canton de Genève et la Haute-Savoie; c'est aussi sur leurs frontières qu'il augmente le plus fortement (+ 4%, soit plus de 6 000 "passages" supplémentaires par an). On observe les plus fortes progressions du côté de Saint-Julien, dont le « couloir » inclut la douane de Bardonnex, et d'Annemasse. Du côté du canton de Vaud (28% des passages), la progression est la plus faible enregistrée (+ 1%).

L'augmentation annuelle du nombre des seules entrées journalières dans le canton de Genève s'établit à presque 3% en moyenne depuis 2000, soit plus de 4 000 véhicules supplémentaires chaque année venant de France voisine et du canton de Vaud. Dans ce sens, la progression du trafic en provenance de la Haute-Savoie reste également la plus forte.

En prenant seulement les entrées durant la période entre 6 à 9 heures du matin, on peut appréhender plus spécifiquement les déplacements domicile-travail. Cette tranche horaire représente un tiers de toutes les entrées quotidiennes dans le canton et, en cinq ans, ce trafic s'intensifie. Depuis 2000, l'accroissement annuel moyen est de 3% (1 600 véhicules). L'augmentation est la plus sensible dans les zones d'Annemasse et de Saint-Julien. Côté canton de Vaud, en revanche, où l'offre de transports collectifs (ferroviaires) est importante, le nombre d'entrées de 6 à 9 heures du matin recule légèrement en cinq ans. Encore qu'il existe des exceptions en relation par exemple avec des travaux sur les infrastructures, mais aussi le développement de l'offre de transport collectif comme du côté de Bellegarde, la progression est relativement importante aux petites douanes.

### "Abonnements de travail" SNCF à destination de Genève, selon la gare d'origine

Equivalent semaines de travail



Le nombre d'"abonnements de travail" hebdomadaires ou mensuels, qui sont délivrés par la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) et dont la destination est Genève, augmente de plus de 15% en deux ans. En 2005, ces presque 10 000 abonnements hebdomadaires auxquels s'ajoutent plus de 5 000 abonnements mensuels équivalent à 35 000 semaines de travail (29 000 en 2003).

Points de départ des trajets, dix gares représentent 93% des abonnements. Celle de Bellegarde se détache nettement, avec presque 40% de l'ensemble. Les gares du Chablais haut-savoyard en représentent 30 % et Annemasse-Ambilly 16%.

Les gares les plus éloignées de Genève, comme Culoz et Annecy, entrent pour une faible part dans le nombre des abonnements délivrés. En revanche, on y observe une forte progression de ceux-ci. A noter qu'outre les abonnements de travail, une autre catégorie de titre de transport similaire est valable pour les trajets de plus de 75 km. Parmi eux, en 2005, on dénombre 200 cas à destination de Genève. Cet effectif reste limité mais, détail non dépourvu d'intérêt, la plupart ont été délivrés à Aix-les-Bains et Chambéry.

L'enquête aux frontières, reconduite en 2005, offre une vision relativement globale des flux vers le centre de l'agglomération franco-valdo-genevoise et permet de les qualifier.

Le nombre de personnes entrées chaque jour dans le canton de Genève en 2005 est estimé à 246 000, presque 17 000 de plus qu'en 2002 (année de la précédente enquête), soit +7%.

Dans les déplacements, le transport individuel représente toujours une part extrêmement importante : 88% des personnes y recourent. Depuis 2002, on observe une croissance dans le transport tant individuel que collectif. Plus marquée, celle du transport collectif améliore légèrement la part de ce dernier dans l'ensemble.

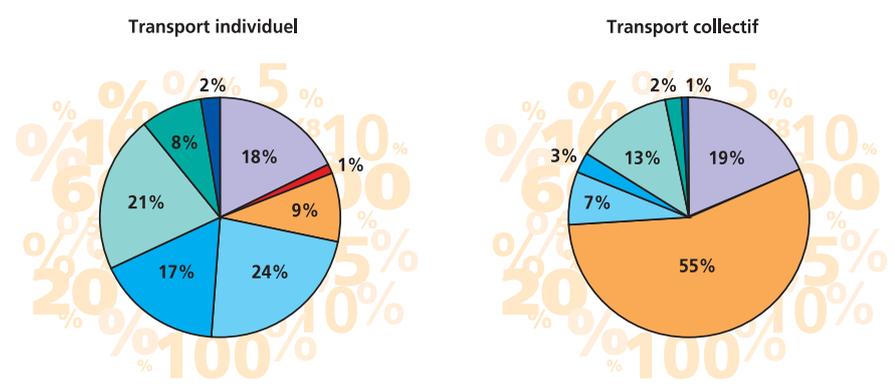
Le transport collectif représente 27% sur l'axe Vaud et seulement 4 à 5% côté Haute-Savoie ou Ain. Autrement dit, presque les trois quarts des personnes entrant à Genève par le canton de Vaud et environ 95% de celles venant de l'Ain ou de la Haute-Savoie utilisent le transport individuel. A noter toutefois que, quel que soit l'axe d'entrée dans le canton de Genève, le transport collectif progresse.

Deux tiers des personnes viennent de France et un tiers de Suisse. La Haute-Savoie représente un peu plus du double de l'Ain. Des quatre zones françaises génératrices de déplacements, celle de Gex-Bellegarde est la plus importante, devant Annemasse-Arve et Annecy-Saint-Julien. Côté suisse, les personnes entrant à Genève proviennent principalement de la région de Coppet, Nyon et Rolle, encore qu'un nombre non négligeable vient de plus loin.

La destination principale de toutes ces personnes est le centre du canton et les communes adjacentes. Le travail est cité comme la cause la plus fréquente de déplacement. Les études et la formation constituent un motif en forte progression.

**Enquête aux frontières 2005: petites progressions des déplacements en transport collectif**

**Personnes entrant chaque jour ouvrable dans le canton, selon la zone de départ du trajet, en %, en 2005**



- Coppet-Nyon-Rolle
- Canton de Genève
- Morges-Lausanne et au-delà
- Gex-Bellegarde
- Annecy-Saint-Julien
- Annemasse-Arve
- Chablais
- Reste de la France

Source : Enquête aux frontières 2005 - Rapport technique

---

## Remerciements

Cette Synthèse 2006 a été réalisée avec la collaboration de :

la Direction de l'équipement Rhône-Alpes

les Directions départementales de l'équipement de l'Ain et de la Haute-Savoie

la Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Rhône-Alpes

les Directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,  
de l'Ain et de la Haute-Savoie

l'Agence nationale pour l'emploi Haute-Savoie

la Direction des études et des statistiques de l'UNEDIC

la SNCF, DTER Rhône-Alpes

l'Office cantonal de la mobilité du canton de Genève





Créé à l'initiative du Comité régional franco-genevois, l'Observatoire statistique transfrontalier, qui couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, et les cantons suisses de Genève et de Vaud, est mis en œuvre par les trois institutions statistiques territorialement concernées : l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT), l'INSEE Rhône-Alpes et le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS).

Institué en 2001 dans la perspective de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux afin d'en mesurer les effets, ceux-ci ne pouvant que grandir avec les étapes successives d'application, l'Observatoire répond aussi aux besoins d'information nécessaires à la description, à la compréhension et au pilotage d'une région frontalière en développement. Il offre en particulier, sur de nombreux thèmes, une vision homogène et circonstanciée de l'espace transfrontalier, sans rupture aux frontières.

Pour ce faire, l'Observatoire statistique transfrontalier utilise les données de la statistique publique, les associe et les valorise dans le respect des règles de la profession et, le cas échéant, met en œuvre des techniques complexes, par exemple dans le cadre des projections démographiques, pour élaborer des informations très spécialisées.

Rappelons les trois publications les plus récentes de l'Observatoire :

- *Démographie et population*, Observatoire statistique transfrontalier, Fiche 1', 2006
- *Logement*, Observatoire statistique transfrontalier, Fiche 6', 2006
- *Agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise : autour de 900 000 habitants en 2025*, INSEE Rhône-Alpes, La Lettre Analyses n° 48, 2005

Toutes les publications sont à disposition sur le site Internet de l'Observatoire ([www.statregio-francosuisse.net](http://www.statregio-francosuisse.net)).

## Pour toute information, les trois institutions statistiques suivantes sont à votre service :

### France

**Institut national de la statistique (INSEE)**  
**Direction régionale de Rhône-Alpes**  
 165, rue Garibaldi - 69401 Lyon Cedex 03  
 Téléphone : 0033(0) 478 63 28 15  
 Télécopie : 0033(0) 478 63 25 25  
 Messagerie : [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)  
 Internet : [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes)

### Suisse

**Office cantonal de la statistique (OCSTAT)**  
 82, route des Acacias  
 Case postale 1735 - 1211 Genève 26  
 Téléphone : 0041(0) 22 388 75 00  
 Télécopie : 0041(0) 22 388 75 10  
 Messagerie : [statistique@etat.ge.ch](mailto:statistique@etat.ge.ch)  
 Internet : [www.geneve.ch/statistique](http://www.geneve.ch/statistique)

**Statistique Vaud / Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS)**  
 6, rue de la Paix - 1014 Lausanne  
 Téléphone : 0041(0) 21 316 29 99  
 Télécopie : 0041(0) 21 316 29 50  
 Messagerie : [info.stat@vd.ch](mailto:info.stat@vd.ch)  
 Internet : [www.scris.vd.ch](http://www.scris.vd.ch)



• Responsable de la publication : Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT		• Edition septembre 2006	
• Tirage : 3 500 exemplaires	• Impression : SRO Kundig, Genève	• Graphisme : OCSTAT	
• Données de références 2004/05	• ISBN : 2-11-093884-6	• Code Sage - DOBST 0628	

• COMMANDES	INSEE Rhône-Alpes	OCSTAT-Genève
• Publication	Prix : 12.- €	Prix : 18.- CHF
Copyright INSEE - OCSTAT - SCRIS		